



© Alain Goulard / AFD

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES, RÉSEAU INTERNATIONAL

## Convention tripartite entre l'AFD, l'INSEP et le CNOSS

*Une convention tripartite entre l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut National des Sports, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) et le Comité National Olympique et Sportif Sénégalais (CNOSS) a été signée le 17 septembre 2020. Objectif : soutenir le CNOSS dans sa mission de structuration du mouvement sportif sénégalais, en vue de l'organisation des jeux Olympiques de la Jeunesse à Dakar en 2026.*

Publié le 25 septembre 2020

Ce partenariat entre l'INSEP et le CNOSS, financé à hauteur de 1,2 millions d'euros par l'AFD, permettra de :

- › réaliser un diagnostic de l'écosystème sportif au Sénégal
- › accompagner la réforme de la gouvernance du secteur comprenant les acteurs publics, privés, et la société civile pour permettre la meilleure formation des sportifs et entraîneurs sénégalais en vue de leur participation aux JOJ de 2026
- › mettre en place une structure dédiée à la gouvernance globale du secteur du sport (formations aux métiers du sport, sport pour tous, haut niveau)
- › définir et mettre en œuvre un plan d'actions pour accompagner le développement d'une filière sport sénégalaise d'ici 2023
- › analyser les besoins et définir des offres de formations initiales et continues essentiellement centrées sur le sport pour tous, éducatif (notamment en lien avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar), notamment par un transfert de connaissances et un renforcement de capacités de l'INSEPS Sénégal (Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport)
- › organiser des sessions d'immersion au bénéfice de sportifs sénégalais au sein des infrastructures et installations sportives et médicales de l'INSEP au sein du Bois de Vincennes

URL of the page: <https://www.insep.fr/fr/actualites/convention-tripartite-entre-lafd-linsep-et-le-cno>

- > partager des expertises sur les infrastructures sportives (en termes de qualité, de durabilité, de gestion et de fonctionnement de celles-ci)

Cette convention de partenariat permettra également le déploiement d'un plan d'éducation par le sport à destination des établissements scolaires, clubs et associations sportifs du Grand Dakar identifiés par le CNOSS. Il se fera par diffusion de messages pédagogiques liés à la santé publique, au développement durable, à la prévention des addictions, ou à la lutte contre les incivilités ainsi que l'intervention de sportifs de haut niveau au sein de ces structures.